



FICHE DE POSTE

**- PSYCHOLOGUE-
POLE BSM**

**Classification P1
N°2019/ 97**

Informations Générales

Intitulé du poste: Psychologue clinicien à 60 %

Responsable Hiérarchique: Directeur des Ressources Humaines par délégation du Directeur :
Mr ALOZY

Responsables Fonctionnels: Responsable de Pôle : Mr le Docteur JEZEQUEL

Lieu de travail: Centre hospitalier Charles Perrens
(Unités d'admission Charcot et BSM2): 121 rue de la Béchade
33 000 Bordeaux

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière
- Décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière
- Décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire un usage professionnel du titre de psychologue
- Arrêté du 1er août 1996 relatif aux titres exigés pour l'accès au concours sur titres de psychologue de la Fonction Publique Hospitalière
- Référence métier : Psychologue
 - Répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière : pages 142-143
 - Code métier : 05O10 version informatisée 2008

Missions et activités du poste

Mission générale du poste

- Le psychologue conçoit les méthodes et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'il a reçue
- Il étudie et traite avec une démarche professionnelle propre les rapports réciproques



FICHE DE POSTE

- PSYCHOLOGUE- POLE BSM

Classification P1
N°2019/ 97

entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité

Activités principales

- Actions coordonnées de prévention et de traitement psychothérapique à l'hôpital, en institution ou en ambulatoire, en groupe ou en individuel, et au sein d'équipes pluridisciplinaires
- Construction, mise en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative
- Recueil et analyse des besoins et/ou des demandes d'intervention
- Évaluation à visée diagnostique et thérapeutique
- Conduite d'entretiens individuels, familiaux ou collectifs (groupe de parole, soutien psychologique, animation d'ateliers, réunion soignant-soigné, etc)
- Psychothérapies
- Intervention auprès d'équipes pluridisciplinaires (formation, soutien, groupes de paroles...)
- Bilans psychologiques (recueil d'information, entretien, travail de synthèse, restitution...)
- Réalisation de tests psychométriques
- Recherche en psychologie, enseignement, formation (publication, travaux personnels, travaux collectifs...)
- Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues
- Participation au projet institutionnel et à la tenue du dossier patient
- Enregistrement de l'activité

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplômes et/ou qualification

- MASTER 2 (ou DESS) de psychologie clinique et pathologique

Connaissances

- Connaissances en psychopathologie : nosographie, sémiologie, souci du diagnostic différentiel .
- Formation personnelle aux thérapies cognitives et comportementales et aux thérapies systémiques

Savoir être

- Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention dans le respect du projet de pôle
- Actualisation permanente des connaissances, réflexion sur son implication personnelle



FICHE DE POSTE

- PSYCHOLOGUE- POLE BSM

Classification P1
N°2019/ 97

Savoir faire

- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Expérience des psychothérapies individuelles et de groupe
- Expérience du travail institutionnel en équipe
- Rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Maîtriser l'outil informatique

Relations

Relations internes

- Médecin responsable du Pôle et autres médecins des unités fonctionnelles du pôle
- Équipes pluridisciplinaires

Relations externes

- Services médicaux, sociaux, éducatifs et judiciaires
- Groupes de pairs (analyses de pratiques, collèges de psychologues)
- Réseaux de villes et associations (autres CMP, CMPP, psychiatres et psychologues libéraux...)

Spécificités du poste

- Poste Contractuel à pourvoir à compter du 06 janvier 2020 à 60 %
- Horaires de travail : à déterminer entre 9H00 et 18H00 du lundi au vendredi
- En fonction du projet de pôle possibilité d'intervention dans les autres unités fonctionnelles du pôle
- Entretien annuel d'évaluation conduit par le chef de pôle
- EPI : **Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, impliquent l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.**